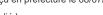
Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le







DELIBERATION DU CONSE ID: 073-267310076-20240627-DELCIAS_2024_18-DE D'ADMINISTRATION CIAS

Séance du 27 juin 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le jeudi 27 juin à 16h30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 19 juin, s'est réuni à la salle du Conseil au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 13 Nombre de membres votants : 14

Prénom	Nom	Présents	Avaient donné pouvoir à	Absents et/ou excusés
Eric	BARBIER			X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	X		
Nicole	BOUVIER			Х
Arlette	BRET	X		
Christiane	BRUNET			X
Eve	BUEVOZ	Х		
Anne-Marie	CHOLAT	Х		
Christian	COLLOUD	X		
Anne-Marie	COMMUNAL			×
Hugues	DE BOISRIOU			X
Cécile	DEBRION	X		
Suzanne	DIAS	Х		
Christiane	FAVRE	Х		
Jean-Pierre	GUILLAUD			X
Martine	РОМА	Х		
Sophie	PONTONNIER			X
Nathalie	REBATEL	Х		
Béatrice	SANTAIS	X		
Jacqueline	SCHENKL		C.VIOLENT	X
Jacqueline	TALLIN	X		
Bernard	TURPIN			X
Elodie	VANACKERE			Х
Colette	VIOLENT	X		
PERSO	INNEL			
Willy	CHEYNEL	X	22 z z z z z z z z z z z z z z z z z z	namen n
Pierre	BEYRIE	X		
Florian	PEPELLIN	X		
Nadia	FAVRE	Χ		
Natacha	PONTHUS	Х		



ID: 073-267310076-20240627-DELCIAS_2024_18-DE

18-2024 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Un agent du CIAS sur le grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe a la possibilité, à compter du 1^{er} juillet 2024 d'accéder au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Cet agent n'apparaissait sur la liste des avancements de grade transmis par le CDG73.

Le Conseil social territorial du CIAS Cœur de Savoie a émis un avis favorable lors de sa séance du 14 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- > SUPPRIME un poste d'agent administratif principal 2ème classe à temps complet
- > CREE un poste d'agent administratif principal 1ère classe à temps complet

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

AINSI DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

La Secrétaire de séance,

Nadia FAVRE

La Présidente,

Béatrice SANTAIS

Délibération 18-2024 Page 2 sur 2